



# La Lettre de la Coccinelle

N°73 – Avril à Juin 2019

**Bulletin de Sarthe Nature Environnement**  
*Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la Nature et de  
l'Environnement*

## **Editorial**

D'abord bienvenue à Laura et tous nos remerciements à Aurélia pour son travail de soutien aux actions des bénévoles de notre association. Le programme associatif de 2019 sera celui de nos 40 ans et grâce à elles deux il est en bonne voie.

Le 26 mai, un événement capital pour l'environnement sarthois aura lieu. Il s'agit des élections européennes. Pourquoi ce prisme sarthois me direz-vous ? Et oui, on dit souvent dans nos milieux que 80% des textes que nous utilisons dans la vie de notre association émanent du droit européen pour mémoire : Natura 2000 (directive Habitats), sages, sdage (directive-cadre sur l'eau), hiérarchie du traitement des déchets (directive Déchets), etc...

A chaque fois que nous voulons bousculer les conservatismes locaux par la force du droit, la matrice en est le droit européen de l'environnement. Alors oui, c'est dans ce sens que le vote du 26 mai est une étape de la défense de l'environnement Sarthois.

Jean-Christophe GAVALLET, Président de SNE

## **Sommaire**

- [Programme associatif](#) – Page 1
- [Le mot de l'EIE](#) – Page 6
- [Actualités](#) – Page 7
- [Environnement](#) – Page 8
- [Brèves](#) – Page 11
- [L'agenda](#) – Page 12

## Programme associatif

### Présentation 5<sup>ème</sup> action – 11 mai : avec la Maison de l'Europe Le Mans - Sarthe

#### Fête de l'Europe

La Fête de l'Europe a pour but d'offrir un aperçu de la diversité européenne en Sarthe. Pour cela, un village européen sera installé place du jet d'eau de 14 à 19h.

A cette occasion, Sarthe Nature Environnement disposera d'un stand tout l'après-midi afin de fournir diverses informations sur le rôle de l'Europe dans la protection de l'environnement.

#### Au programme :

→ Point d'information sur les réglementations européennes liées à l'environnement (directives sur l'eau et sur l'air, ainsi que sur le réseau Natura 2000)

Mise à disposition de communications de l'Union européenne en la matière

→ Pour les enfants : animation sur le thème de l'eau avec la malle « Ricochet » concernant les économies d'eau à la maison, jeu sur la consommation d'eau pour fabriquer des aliments, outils GASPIDO (robinet compteur d'eau)

→ Découverte du billard hollandais adapté à la réduction des déchets



Lieu : Le Mans, place du jet d'eau  
Entrée : Libre – Tout Public

### Présentation 6<sup>ème</sup> action – 18 mai : avec la SEPENES

#### Journée réflexion et balade sur la « Trame Verte et Bleue »



A l'occasion des 10 ans de la Trame Verte et Bleue, Sarthe Nature Environnement et la SEPENES vous proposent une sortie.

Le but de cette sortie est notamment de répondre pour vous à la question « *Qu'est ce que la Trame Verte et Bleue ?* ». Un bilan de la Trame Verte et Bleue sera dressé et il sera fait état de ses incidences sur l'aménagement du paysage par le biais de conférences, de témoignages mais aussi de balades sur le terrain de 9h30 à 17h.

→ **Sur inscription** auprès de la SEPENES (02.43.93.87.87) ou de Sarthe Nature Environnement (02.43.88.59.48)

Lieu : RV Maison des Associations de la Borde à Cherré  
Entrée : Gratuit avec participation pour le repas

### Présentation 7<sup>ème</sup> action – 1<sup>er</sup> juin : avec la SCIRPE

#### Fête des mares

La quatrième édition de la Fête des Mares aura lieu comme chaque année lors de la première semaine de juin. Cet événement national, organisé par la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), a pour but, en faisant découvrir les mares et la biodiversité qui les habite, de sensibiliser les citoyens à l'importance de ces écosystèmes riches et fragiles.

A cette occasion, la SCIRPE organisera une sortie nature guidée d'une zone humide remarquable le 1<sup>er</sup> juin à 15h, en partenariat avec SNE, labellisée « Fête des Mares ». Elle durera environ 2h. Au programme, conférence puis visite des mares comprenant une observation des amphibiens.

Lieu : Forêt de Bercé  
Entrée : **Sur inscription** auprès de SNE

## Bilan 1<sup>ère</sup> action – 18 janvier : avec Grain de Sable et Pomme de Pin

Le festival nature environnement a eu lieu du 18 au 20 janvier à Moncé en Belin, organisé par Grain de Sable et Pomme de Pin. Comme traditionnellement, la première action du programme associatif débute avec la soirée d'ouverture du festival.

Nous tenions un stand qui présentait l'association et était axé sur le jardin au naturel. Nous proposons un photo langage sur le jardin pour échanger avec le public sur ce que représente un jardin pour eux (potager, tonte, auxiliaires de jardin).



Pour la soirée d'ouverture, nous avons projeté le film documentaire l'Eveil de la Permaculture produit par Adrien Bellay en 2017 qui explore le mouvement de la permaculture en France : « La permaculture laisse entrevoir une lueur d'espoir avec ses solutions écologiquement soutenables, économiquement viables et socialement équitables. Accessible à tous, elle peut être mise en œuvre partout... Aujourd'hui, des hommes et des femmes se rencontrent et expérimentent cette alternative crédible ». Le film met en avant plusieurs fermes permacoles qui offrent des stages sur cette méthode de conception et d'aménagement d'écosystèmes cultivés qui répondent aux besoins humains. Une centaine de personnes se sont présentées à cette projection.

Suite à la projection, plusieurs professionnels ont animé un débat sur la permaculture. L'association Escampe qui cherche à développer la permaculture pratique par la recherche et l'expérimentation, des jardiniers avec



Véronique Papillon et Maurice Schmitt, une conseillère en permaculture, Christelle David, ainsi que des maraîchers. Ce débat a permis d'échanger sur des retours d'expériences, qu'ils soient concluants ou non. Pour clôturer cette soirée un pot d'amitié a été offert au public.

Aurélia BICHET, SNE

## Bilan 2<sup>ème</sup> action – 9 février

Nous nous sommes retrouvés à 10h au bar associatif le Saint Jacques à Jupilles. Richard Flamant a animé la formation pédologie. Nous avons eu 12 participants pour cette formation.

La pédologie est une science qui étudie la formation et l'évolution des sols arables. Elle touche de nombreux sujets tels que : les constituants de la terre, leurs agencements, leurs propriétés physiques, chimiques et biologiques.

Il est important de connaître un sol avant de l'exploiter. Un sol peut avoir des qualités comme sa profondeur, sa fertilité et sa facilité de travail ou des défauts comme l'humidité, l'acidité et la compacité. Pour se faire il faut identifier les composants du sol :

Sa texture correspond à la répartition des minéraux ainsi qu'à la proportion de limon, d'argile et de sable. Pour déterminer cette classification, il est possible d'utiliser le triangle des textures. Les autres composants du sol sont la litière, l'humus, l'eau, l'air, la faune et la flore.





Le sol est constitué essentiellement de minéraux, de 90% à 99%. Dans les 1 à 10% restants, 85% sont de la matière morte et 15% des organismes vivants.

Néanmoins le sol est vivant et est constitué de différentes espèces.

- Les Arthropodes : décomposeurs ou de petits prédateurs dépendant de ses décomposeurs.
- Nématodes : vers présents dans les sols, l'eau, les sédiments
- Protozoaires : petit organisme approchant le millimètre. Il fixe l'azote au sol.
- Lombrics : laboureurs / décomposeurs / bâtisseurs
- Actinomycètes : joue un rôle important sur la décomposition des matières organiques
- Algues : colonisent les surfaces minérales brutes, modifient la structure du sol. Producteurs primaires du sol.
- Bactéries : oxydent la matière organique, fixent l'azote ...
- Champignons : BRF, dégrade la matière organique

La matière organique se dégrade via un processus, les acteurs les plus efficaces sont les vers de terre et les lombrics. Ils consomment les débris organiques à la surface et les rejettent par des déjections sous forme de « turricules ». Dans la suite du processus la matière organique passe par les décomposeurs (bactéries et champignons) la finalité est la création du humus qui possède une couleur brune et est essentiel pour une terre fertile et saine.

L'humus n'est pas la seule condition pour avoir une terre saine. Il est important, dans un potager, de recouvrir le sol avec du paillis qui permet à une microfaune du sol de fragmenter les matières organiques.

Suite à la formation du matin nous nous sommes rassasiés à Brass'vie pour poursuivre la pratique de l'après-midi, l'observation d'une fosse pédologique dans le jardin du Saint Jacques.

Richard Flamant, avait au préalable creusé une fosse pédologique. La fosse doit avoir une profondeur de 80cm, 50cm de largeur et 140cm de longueur. Il faut créer des escaliers pour bien déterminer les différentes couches.



Nous avons tout d'abord observé le terrain, celui-ci était recouvert de pelouse avec à proximité un paillage brut qui peut apporter des organismes vivants.

Lors de cette observation nous nous sommes concentrés sur la couleur et l'épaisseur des horizons, l'odeur, les zones plus ou moins dures, la présence de racines et la profondeur microflore symbiotique.



Nous avons observé deux horizons distincts, l'humus sur une épaisseur de 40 cm suivi d'une terre argileuse et humide. La présence de racine était moindre comme l'absence de litière. La terre n'avait pas d'odeur particulière et on ne trouva pas d'organismes vivants rapidement. Nous remarquons que l'humus ne se mélangeait pas avec la partie argileuse.



Que peut-on faire de ce sol ? L'association Brass'Vie souhaite créer un potager dans les mois à venir, nous avons donc échangé sur la meilleure option pour cultiver leur potager.

Avec une couche de 40cm de humus il est propice à un potager dit classique (carottes, panais, pomme de terre ...). Néanmoins il est impératif d'apporter de la matière organique pour favoriser la prolifération d'organismes vivants. Le paillage brut peut aider à cette prolifération.





La journée s'est terminée autour d'un verre d'amitié où nous avons pu échanger sur cette journée.

**Aurélia BICHET, SNE**

### **Bilan 3<sup>ème</sup> action – 16 mars : avec l'Office National des Forêts**

Pour notre 3<sup>ème</sup> action du programme associatif nous avons participé à la 3<sup>ème</sup> édition de la Journée Internationale des Forêts – Bercé forêt d'exception. Durant cette journée du 16 Mars nous avons proposé plusieurs activités.

Nous tenions au village, au rond-point des renardières, un stand pour présenter l'association. Lucie avait préparé, pour cet évènement, différentes animations. La première se focalisait sur l'arbre et les saisons, le but étant de retrouver les différents éléments présents dans l'arbre, fleurs, feuilles, bourgeons ou fruits, en fonction des saisons. En complément Lucie a créé un photo langage sur le cycle chêne.

La deuxième animation concernait la chaîne alimentaire. A l'aide de gobelet le public devait créer une chaîne alimentaire en empilant les gobelets correspondants. Une fois cette étape accomplie les participants avaient pour consigne de trouver le régime alimentaire des différentes espèces (végétaux, herbivores, insectivores, carnivores).



Nous proposons également deux sorties sur la découverte de la biodiversité en zone humide et en forêt animée par Gwenaëlle Dufour et Jean de Falandre de l'Orée de Bercé.

En tout une trentaine de personnes ont participé aux sorties. Ils ont pu apprendre sur la biodiversité et la gestion forestière et découvrir autour d'une mare des pontes de grenouilles et des amphibiens tels que le triton alpestre.

Nous avons clôturé cette journée avec la projection du film documentaire Mal Hêtre produit par Samuel Ruffier et Paul Aurélien Combre en 2017.

Une cinquantaine de personnes se sont présentées à la salle des fêtes de Jupilles. Ce documentaire met en avant la nécessité d'une gestion durable des forêts françaises : « Le bois, c'est LA ressource à la mode. C'est beau, c'est écologique, ça a un côté authentique, et surtout c'est durable. En théorie, un arbre ça repousse, mais à chaque fois qu'on pose une caméra quelque part, on découvre qu'il y a un écart entre la théorie et la réalité. Ce film documentaire sort de l'ombre une filière mal connue et démonte quelques clichés : la forêt c'est la nature, la forêt appartient à tout le monde, la forêt va bien puisqu'elle gagne du terrain... Le promeneur, le propriétaire, le bûcheron, le scientifique, chacun se fait une image de sa forêt idéale ! »

A la suite de ça, un petit débat a été organisé avec Jean-Christophe Gavallet, président de Sarthe Nature Environnement et un agent de l'ONF.

Cet échange avec le public fut instructif et enrichissant autour de la gestion de la forêt de Bercé.



**Aurélia BICHET, SNE**

## Bilan 4<sup>ème</sup> action – 30 mars : avec Virage Energie Climat

La formation scénario Energie Climat a eu lieu le 30 mars, 16 personnes y ont participé. Elle a été animée par l'association Virage Energie Climat créée en 2009, leur démarche rejoint celles d'autres associations, négaWatt, Virage Énergie Climat Nord-Pas-de-Calais et Solagro, toutes engagées sur les thèmes de l'énergie et du climat.

En 2013 l'association a publié un scénario qui vise à développer une « expertise citoyenne » sur les questions énergie-climat et prend en compte les initiatives alternatives locales qui se développent. Le scénario est un support pour mettre en cohérence ces alternatives et diffuser une culture "énergie-climat", afin de permettre au plus grand nombre de participer aux débats publics sur ces questions.

La journée a débuté sur un débat mouvant, les participants devaient répondre à une question sur le climat comme « la voiture électrique est une bonne solution pour la transition énergétique », en se plaçant soit du côté oui soit du côté non. Cela a permis de débattre sur plusieurs questions sur le climat et les énergies.



Les formateurs ont introduit le scénario avec une explication du changement climatique, en passant par l'augmentation des températures planétaires avec l'effet de serre dû aux activités humaines et l'augmentation des gaz à effet de serre (GES).

Cette hausse de GES provient de certains gaz comme le dioxyde de carbone, le méthane, les gaz fluorés et le protoxyde d'azote. Le secteur d'activité le plus polluant en France est le transport qui représente 27% de la totalité des GES.

La démarche du scénario concernant l'énergie est de mettre en place une demande qui soit sobre et efficace avec une production d'énergie renouvelable.



La formation s'est déroulée en plusieurs parties. Dans un premier temps, les formateurs ont abordé le logement. L'élément le plus consommateur dans le logement est le chauffage qui représente 62% de l'énergie total utilisée. Il y a donc un réel enjeu sur la rénovation et l'isolation de nos logements sachant que la majeure partie de notre parc de logement a été construite avant 2000 sans réglementation énergétique et donc énergivore. Concernant les nouvelles constructions, les réglementations tendent vers des logements économes en énergie, dit bâtiments à énergie positive (bepos). Il faudrait également une sobriété dans la vie quotidienne, que ce soit sur l'électricité ou la chaleur.

Transports : pour parler de ce sujet il faut tout d'abord comprendre l'origine de nos déplacements. Dans les Pays de la Loire, les déplacements pour motif professionnel ou étude représentent 39% de l'ensemble des déplacements un jour de semaine. Il faut donc chercher comment réduire nos déplacements et nos distances, optimisation de l'usage de la voiture et les alternatives disponibles. Le scénario propose plusieurs solutions. Priorité aux transports sobres, rapprocher les logements et les activités dans des villes intermédiaires, une voiture plus efficace et économe (covoiturage). Concernant le transport de marchandises, il faudrait réduire le tonnage et les distances, améliorer l'efficacité des camions et développer le fret ferroviaire.

L'industrie : comment l'industrie peut-elle faire des économies d'énergie et de CO<sub>2</sub> ? Il faudrait remplacer le système linéaire des industries par un système qui tend vers une économie circulaire. Favoriser des produits réparables et réutilisables (rechapage des pneus). Il serait possible de faire des économies d'énergie avec le recyclage comme sur les opérations transverses (chauffage éclairage...). Concernant la construction il faut prendre en compte l'énergie grise (cycle complet de vie du produit), certaines matières premières produisent beaucoup de carbone, comme l'acier minéral, il faut donc privilégier des matériaux moins consommateurs comme le bois.

Les déchets rejoignent la thématique de l'industrie en suivant la même démarche, réduction de la production, éco-conception et recyclage. Les déchets peuvent également être revalorisés pour créer de l'énergie, avec la méthanisation et la cogénération.



L'agriculture et l'alimentation. Pour réduire les GES, il est indispensable de changer nos habitudes de consommation. Réduire le gaspillage alimentaire, privilégier des produits locaux ou régionaux et de saisons. L'élevage représente un enjeu global, il emploie 70% des surfaces agricoles et 30% des terres émergées. Notre assiette doit aussi évoluer en remplaçant les protéines animales par des légumineuses, favoriser les céréales et les crudités et réduire les quantités. L'agriculture doit elle aussi évoluer en se dirigeant vers une agriculture biologique, des cultures associées, production intégrée et agroforesterie.

Energies renouvelables et stockage d'énergie. Le scénario de Virage Energie Climat met en avant l'utilisation de toutes les énergies renouvelables disponibles. Le solaire thermique, le solaire photovoltaïque, l'éolien terrestre, l'éolien maritime, le bois, méthanisation et biogaz. Le vrai enjeu est d'adapter la production EnR à nos besoins en prenant compte de la variabilité saisonnière. L'éolien produit 2 fois plus en hiver que l'été, le photovoltaïque produit 3 fois plus en été qu'en hiver. La grande question sur les EnR est le stockage. Pour rendre cela possible il faut transformer l'énergie électrique et stocker du gaz avec la méthanisation. Passer d'une énergie dépendante de la météo mais prévisible à une forme d'énergie stockable, adaptable aux différents usages.



Nous avons terminé la journée par un atelier de groupe. Chaque équipe représentait un acteur, une personne, un maire, un ministre et un producteur. Chaque acteur avait pour consigne de proposer des actions pour les 3 grandes orientations suivantes :

- Economiser l'énergie dans les bâtiments
- Développer des alternatives aux voitures
- Favoriser un mode de vie économe en énergie

Cet atelier nous a permis de terminer la journée sur un échange sur le rôle de chaque acteur et des actions qui peuvent être mises en place sur le territoire.

**Aurélia BICHET, SNE**

## Le mot de l'espace INFO→ENERGIE



### Les offres d'isolation à 1€

Les offres de travaux d'isolation à 1 € se multiplient ces derniers temps. D'ailleurs qui n'a pas été soumis à une publicité ou à du démarchage téléphonique vous proposant une isolation à 1 € ?

Le but de cet article est de permettre de comprendre comment certains professionnels arrivent à proposer ces offres et dans quels cas vous pouvez en bénéficier.

#### Pour quels travaux ?

Dans ces offres à 1 €, il faut séparer deux grands thèmes : l'isolation et le chauffage.

##### Pour l'isolation :

Le plus souvent il s'agit de l'isolation du plancher de combles perdus ou de l'isolation du plancher bas. Le plus souvent, ces offres demeurent sous conditions de ressources.

##### Pour le chauffage :

Cette offre porte sur le remplacement d'une ancienne chaudière à fioul, gaz ou charbon (hors condensation) par un système plus performant. Le nouveau système peut être, par exemple, une chaudière biomasse, chaudière gaz à très haute performance énergétique, une pompe à chaleur air/eau ou eau/eau... Cette offre est conditionnée à la constitution d'un dossier avant signature du devis et aux ressources du ménage.

#### Comment les professionnels peuvent proposer ces offres ?

Que ce soit pour l'isolation à 1 € ou l'offre de chauffage à 1 €, les entreprises vont bénéficier des aides financières possibles pour les travaux concernés à votre place pour vous proposer un reste à charge de 1 € seulement. Ce qui permet d'éviter de devoir avancer l'argent.

A titre d'informations, l'isolation à 1 € s'appuie sur les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), qui est une prime donnée par les fournisseurs d'énergie.

Pour l'offre de système de chauffage à 1 €, les entreprises, s'appuient sur les aides de l'Anah et également sur ces CEE qui sont bonifiés dans ce cas, sous le nom de prime « coup de pouce » chauffage.



### Les écueils à éviter

Les démarchages sont nombreux, notamment pour la réalisation de travaux d'isolation à 1€. Il y a une règle essentielle à respecter : l'ordre d'élaboration du dossier. Dans un premier temps, vous vous inscrivez auprès de sociétés proposant ces offres. Ces sociétés vérifient votre éligibilité. Si vous êtes éligible, la société doit vous recontacter pour fixer une date de visite technique de votre domicile afin de vérifier que ces travaux sont bien réalisables à 1 € (notamment en termes d'accessibilité). Ensuite, cette société vous enverra un devis que vous êtes libre d'accepter ou non. Sur ce devis, doit figurer la surface en m<sup>2</sup> à isoler, l'isolant qui sera installé et le total TTC doit bien préciser 1€.

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à solliciter notre service.

Pour rappel, nous conseillons de réaliser au minimum 3 devis afin de pouvoir comparer les techniques qui vous sont proposés.

### Pour terminer

Enfin, si vous n'êtes pas éligibles à ces offres, d'autres aides peuvent vous aider à financer vos travaux. N'hésitez pas à nous contacter afin que l'on puisse faire le point ensemble sur votre projet et vous permettre de bénéficier des aides les plus adaptées.

Pour aller plus loin :

Contactez-nous au **02.43.28.47.93**.

**Baptiste TRANCHANT, EIE**



## Actualités

### Changement de volontaire service civique à Sarthe Nature Environnement

#### Aurélia fait ses adieux

Je tire ma révérence en tant que service civique après 8 mois de mission à Sarthe Nature Environnement.

Etant ma première expérience dans le milieu associatif, j'ai pu découvrir son fonctionnement que ce soit sur l'organisation, les financements ou les prises de décisions avec le bureau.

J'ai pu découvrir une équipe dynamique, soudée et basée sur l'entraide, ce qui m'a énormément apporté tant sur la connaissance qu'au niveau humain.

Ma mission première a été de coordonner le programme associatif.

Chaque action a été enrichissante et instructive sur le point de la connaissance ainsi que sur l'organisation, j'ai pu mettre en place des projets de A à Z en faisant face aux divers aléas tout en ayant un soutien des bénévoles qui ont pu m'aider à trouver des solutions.

J'ai également pu participer à différentes animations avec Hélène et l'Espace Info Energie, dans des écoles, des entreprises ou sur des événements.

Nous avons travaillé sur des thèmes variés comme la réduction des déchets, les économies d'eau ou les économies d'énergie. Ces animations m'ont permis de m'exprimer avec assurance et de m'adapter au public concerné.

Cette expérience représente un tremplin pour mes études étant à la recherche d'un master en développement durable, les retombées de mon volontariat à Sarthe Nature Environnement ne sont que positives.

En vous remerciant pour votre accueil et votre générosité, je vous laisse entre les mains de Laura et des licornes magiques !

En espérant vous croiser dans les contrées Sarthoises !

**Aurélia Bichet, SNE**

## La présentation de Laura, nouvelle volontaire en service civique jusqu'à fin novembre



Bonjour à toutes et à tous !

Je me présente à vous en tant que nouvelle volontaire en service civique à Sarthe Nature Environnement pour les 8 prochains mois.

Je m'appelle Laura CHIRON, j'ai 24 ans et je viens du Mans. J'ai validé en septembre dernier un master 2 en droit de l'environnement et du développement durable à l'Université de Nantes.

Souhaitant prendre une année avant de m'installer réellement dans le monde du travail, le volontariat m'a paru une bonne transition et une expérience enrichissante, personnellement et professionnellement.

Par la suite, je souhaiterais travailler au sein d'une association de protection de l'environnement (ou d'une fédération d'associations telle que Sarthe Nature Environnement) en tant que juriste ou chargée de mission et de coordination afin de participer à l'éducation à l'environnement et à la promotion de ces valeurs.

Comme mes prédécesseurs, je coordonnerai les actions pour l'année 2019 sur le thème « les 40 ans de SNE » mises en place par Aurélia et préparerai le programme associatif pour l'année 2020 dont le thème reste encore à définir.

Je suis ravie de prendre part aux différents projets de l'association et de pouvoir me faire une idée du fonctionnement de la vie associative.

Cette mission me permettra d'agir en mettant en œuvre des actions concrètes et d'ainsi participer à la sensibilisation à la protection de l'environnement, démarche indispensable si nous voulons pouvoir changer les choses.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous voir à SNE.

**Laura Chiron, SNE**

## Environnement

### Les Sentinelles de la Nature

Depuis le 01<sup>er</sup> février 2019, le département de la Sarthe, et plus largement toute la région des Pays de la Loire, sont couverts par la plateforme des Sentinelles de la Nature. Outil fédéral porté au niveau national par France Nature Environnement (FNE) et repris par notre fédération régionale (FNE Pays de la Loire), il a pour but d'améliorer la protection de l'environnement.

La plateforme se compose d'un site internet <https://sentinellesdelanature.fr> et d'une application mobile du même nom, téléchargeable sur GooglePlay et App-store. Elle permet le signalement et le recensement des actions sur l'environnement, qu'elles soient positives (initiatives favorables) ou négatives (atteintes à l'environnement).



### L'information environnementale connectée

Ces différentes actions sont visibles sur une carte numérique, selon que l'association de protection de l'environnement décide ou non de rendre le dossier public. Elles sont alors précisément géolocalisées et résumées dans une fiche technique reprenant les faits, les démarches éventuellement engagées, l'état du dossier... Il en ressort un état des lieux du territoire d'un point de vue environnemental. Les infractions environnementales les plus récurrentes, et leurs impacts négatifs cumulés, sont ainsi mis en lumière et permettent une prise de conscience collective et une action ciblée. À l'opposé, des projets innovants, qui inversent la tendance, peuvent être mis en avant et encouragés.

De plus, le site internet des Sentinelles de la Nature regroupe les différents événements qui peuvent avoir lieu à proximité (onglet agenda), les dernières actualités concernant la protection de l'environnement (onglet actualités) ainsi que plusieurs documents sur la législation environnementale (onglet documentation).

## Les Sentinelles, nouveaux acteurs de la protection environnementale

Pour alimenter cette nouvelle base de données informatique, les citoyens, au plus proche du terrain, sont les premiers acteurs. En se créant un compte, ils deviennent Sentinelles et peuvent commencer à effectuer des signalements, via leur smartphone ou leur ordinateur.

Ils renseignent alors les faits dont ils sont témoins, encadrés par un formulaire permettant de cibler les points les plus importants d'un point de vue environnemental.

Plusieurs signalements peuvent être effectués.

Du côté des atteintes à l'environnement, il est fréquemment fait état de décharges sauvages, de pollution de cours d'eau, de remblais de zones humides, de brûlage de déchets verts, d'épandages illégaux de produits phytosanitaires...

Les initiatives favorables en sont le contre-pied : gestion agricole exemplaire, renaturation de sites, système original et efficace de gestion de déchets...

Les informations sont alors transmises à l'association de protection de l'environnement référente sur le territoire (le plus souvent la fédération régionale et / ou départementale).

La Sentinelle sera alors accompagnée dans ses démarches par des conseils avisés et un encadrement technique. Les référents en charge du dossier analyseront la pertinence environnementale des informations et conseilleront sur la meilleure réaction possible : démarche amiable, rappel réglementaire, informations des services de contrôle ou des autorités administratives compétents, recours contentieux...

### Le travail associatif visible et efficace

La gestion interne des dossiers de signalement est facilitée par l'outil numérique. Grâce au back-office, toutes les informations et démarches effectuées ou à effectuer sont renseignées au même endroit, pour un meilleur suivi du dossier.

Enfin, la carte interactive permet de rendre visible le travail réalisé, que ce soit l'implication citoyenne des Sentinelles ou l'accompagnement associatif réalisé, qui représente un temps de travail et des compétences techniques importants.

Les Sentinelles de la Nature, c'est une vigie environnementale 2.0 pour une meilleure protection de la Nature ! Rejoignez le mouvement !

**Noémie Morel, FNE Pays de la Loire**

## Un chantier de restauration sur un bord de route ... pour préserver des orchidées.

Entre Ardenay sur Mérisse et Surfonds, sur à peu près 1 km, il y a au bord de la route, plusieurs espèces d'orchidées intéressantes et une grosse station de colchiques qui ont trouvé un terrain propice, du sable, de l'humidité et parfois des poches argileuses pour s'y installer. A ce titre, ce bord de route est classé ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).



Une des espèces d'orchidées, l'orchis morio ou orchis bouffon, sur le site de la Caluyère.

Petit rappel : "les orchidées sont rares car inféodées à des milieux très spécifiques ; chaque espèce a développé une stratégie de survie fascinante ... certaines habituées à des terrains extrêmement secs et maigres ; d'autres en bordure de ruisseau... d'autres en symbiose avec certains champignons terrestres qui garantissent d'abord la germination et puis l'alimentation de la plante... d'autres utilisent différentes ruses pour la fécondation : comme par exemple se déguiser en bourdon ou en mouche pour attirer ses pollinisateurs ou imiter l'odeur des matières en putréfaction pour séduire des insectes spécialisés " (réf. Arnaud Bongrand et Thierry Virenque)



Le maintien des orchidées nécessite un entretien adapté qui se faisait plus ou moins naturellement avant (par exemple , les grands herbivores, puis les riverains qui coupaient l'herbe pour leurs lapins....).

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. C'est pour cela que l'APNEE en 2015 a proposé un mode d'entretien à la mairie, gestionnaire de cette route :

- faucher ou débroussailler régulièrement les plantes adjacentes et au bon moment (après la montée en graines)
- ôter le produit de la fauche pour ne pas enrichir le milieu et par là le modifier

La mairie étant ok, s'est mis en place un chantier pluripartenarial , avec un employé de la mairie, des bénévoles de l'APNEE et l'appui technique d'un salarié du Conservatoire des Espaces Naturels.

En novembre 2018, une quinzaine de lycéens de la Maison Familiale de Nogent le Bernard s'est joint à nous.



*Des lycéens des Forges de la MFR de la Ferté Bernard en train de nettoyer un bord de route, classé ZNIEFF, afin de permettre la pérennité de la reproduction de plusieurs sortes d'orchidées.*

Aujourd'hui, nous en sommes à 3 années réalisées : l'évaluation des effets de ces interventions nous a permis de repérer plus d'orchidées, car plus visibles et moins asphyxiées par la végétation.

Pour l'avenir, la question principale est de voir comment pérenniser ce type d'intervention.

Autre question : faut-il médiatiser plus cette action, par la pose d'un panneau d'information sur le site, avec le risque d'arrachage des bulbes par des personnes mal intentionnées ?

**Domnin Rabréaud, APNEE (Association de Protection du Narais Et de son Environnement)**

## **“Nous voulons des coquelicots” : appel à la résistance pour l'interdiction de tous les pesticides.**

L'appel citoyen de Fabrice Nicolino (journaliste de Charlie Hebdo) et de François Viellerette (professeur d'université et président de générations futures) pour demander au gouvernement l'abolition de l'usage des pesticides de synthèse dans l'agriculture.

En Sarthe comme dans toute la France, depuis le vendredi 5 septembre 2018, les rassemblements mensuels se déroulent le 1er vendredi de chaque mois à 18h30 devant la mairie ou sur une place emblématique de la commune. Vendredi dernier, le 5 avril, il y avait 10 rassemblements d'organisés. L'objectif est que le plus grand nombre de personnes signent l'appel pour l'abolition des pesticides de synthèse sur le site « nous voulons des coquelicots.org ».

Au moment, où j'écris ces lignes, nous en sommes à 586 777. Cela est bien, mais pas du tout suffisant pour atteindre notre objectif. Pour mémoire, « l'affaire du siècle » a recueilli en quelques jours plus de 2 millions de pétitionnaires. Il nous reste de la marge...

Signez et faites signer cet appel.

**Thierry Touche**

# NOUS VOULONS



# DES COQUELICOTS

[nousvoulonsdescoquelicots.org](https://nousvoulonsdescoquelicots.org)

**RASSEMBLEMENT VENDREDI 3 MAI  
18H30 PLACE DE LA REPUBLIQUE - LE MANS**

## Brèves

### Extraits du courrier du réseau forêt FNE

La paroisse de Ste Florence propose à ses membres de venir à la messe des Rameaux avec du laurier sauce faute de buis dévasté par la pyrale (Pierre Guy).

Ce en quoi, ils rejoignent la tradition des pays sans buis naturels, en Bretagne on faisait bénir des brassées de laurier sauce pour les pendre dans les maisons et les étables, l'effet de l'eau bénite je ne sais pas mais l'odeur du laurier sauce était réputée pour éloigner les insectes.



*Laurier sauce*

J'en avais fait bénir une brassée par ma voisine il y a au moins 20 ans, c'était pendu à la poutre de la cuisine, jusqu'à ce que mon épouse, femme extraordinaire en tous points, mais mécréante notoire ne le mette à la poubelle, il faut dire qu'avec le temps les feuilles étaient tombées et le fagot finissait en morceaux dans les assiettes, d'où l'intérêt du laurier au lieu du buis, pas cons les bretons ! (Hervé le Bouler)

Alain Persuy en tire la conclusion logique:

Je propose que l'on remplace les buis (j'ai sauvé les miens !!) par du colza transgénique, du maïs irrigué ou du tournesol gavé de pesticides, pour aller dans l'air (pollué) du temps !!

**Monsanto** bientôt condamné en France pour la 4<sup>ème</sup> fois ! Mais ils font appel à chaque coup, et ce sera le tour du Conseil d'Etat. Ensuite l'Europe ? Ce n'est pas gagné !



### Chenilles processionnaires



Il y a bien longtemps, en alternative au Bt, les forestiers de la côte atlantique avaient découvert que la meilleure façon de se débarrasser de ces bestioles était encore de tirer au petit plomb dans les nids en hiver -avant qu'elles ne descendent s'enterrer.



Un gibier comme un autre quoique guère comestible... Je ne sais pas s'il faut ou non une autorisation spéciale, même en période de chasse.

Jeanne Hercent, SNE



## **L'agenda de SNE et ses associations membres**

Pour toute information et inscription :  
Contacter le 02 43 88 59 48

**Dimanche 5 mai – SNE**

**Animation à Gros Plan(t) sur le Potager**

De 10h à 18h

Ile Moulinsart – Fillé-sur-Sarthe

**Vendredi 10 mai – Le Fenouil Biocoop**

**Ouverture d'un nouveau magasin : Le Fenouil Antarès**

Rond-point d'Antarès, sous l'Orange Bleue – Le Mans

**Vendredi 10 mai – L'EIE**

**Permanence EIE et CAUE**

De 8h30 à 12h30

1 rue de la Mariette – Le Mans

**Samedi 11 mai – SEPENES**

**L'intense activité des oiseaux au printemps**

14h

Villaines-la-Gonais – parking salle polyvalente

**Samedi 11 mai – SNE et Maison de l'Europe**

**Fête de l'Europe**

De 14h à 19h

Place du jet d'eau – Le Mans

**Mercredi 15 mai – SNE**

**Atelier qualité de l'air intérieur**

De 10h à 12h

Centre social Escale – Fresnay-sur-Sarthe

**Jeudi 16 mai – L'EIE**

**Permanence EIE et Anah**

De 9h30 à 12h30

Maison des services au public – Le Lude

**Jeudi 16 mai – SNE**

**Animation à Concert'o'Flore**

De 18h30 à 21h30

FJT Le Flore – Le Mans

**Vendredi 17 mai – GSPP**

**Participation à la fête de l'écoparc**

De 10h à 17h

Ecommoy

**Vendredi 17 mai – GAB 72**

**La Fête du Marché d'à côté**

17h

Saint-Célerin

**Samedi 18 mai – SEPENES et SNE**

**Journée réflexion et balade sur la « Trame Verte et Bleue »**

De 9h30 à 17h

Maison des Associations de la Borde – Cherré

**Jeudi 23 mai – GAB 72**

**Mini-conférence : L'équilibre acido-basique alimentaire**

De 16h à 18h

DISTRIBIO, place d'Alger – Le Mans

**Vendredi 24 mai – L'EIE**

**Permanence à 4 voix : EIE, CAUE, Anah et service ADS**

De 8h30 à 12h30

Atelier communautaire du Val de Sarthe – Roézé/Sarthe

**Samedi 25 mai - SEPENES**

**Relations plantes/insectes : des exemples**

14h

Maison des Associations de la Borde – Cherré

**Samedi 25 mai – Le Fenouil Biocoop**

**Petit-déjeuner et visite guidée**

De 10h à 12h

Le Fenouil Atlantides – Le Mans

**Samedi 25 mai – GSPP**

**Sortie arboretum de la Grand'Prée**

14h30

Parking du café/restaurant du Tertre Rouge, Le Mans

**Du samedi 25 mai au samedi 15 juin – GAB 72**

**Rencontre de producteurs locaux et dégustation à la Biocoop Alterre-Native**

Lundi de 14h30 à 19h, du mardi au jeudi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h, vendredi et samedi de 9h à 19h

La Flèche

**Vendredi 31 mai – GAB 72**

**Portes ouvertes des Jardins de Vaujoubert**

De 11h à 18h30

Domaine de Vaujoubert – Rouillon

**Samedi 1<sup>er</sup> juin – SNE et la SCIRPE**

**Fête des Mares**

Après-midi / soirée

Bercé

**Samedi 1<sup>er</sup> juin - SEPENES**

**Le chemin botanique de Saint-Calais**

14h30

Saint-Calais – parking du plan d'eau



**Dimanche 2 juin - SNE**  
**Animation à la Fête des Petites Bêtes**  
De 14h à 18h  
Maison de l'Eau – Le Mans

**Du lundi 3 juin au samedi 29 juin – GAB 72**  
**En juin, consommez responsable au Fenouil Biocoop !**  
Programme détaillé sur <http://lefenouil-biocoop.fr/>  
Magasins Fenouil Biocoop – Le Mans

**Jeudi 6 juin – GAB 72**  
**Mini-conférence : L'équilibre acido-basique alimentaire**  
De 16h à 18h  
DISTRIBIO, place d'Alger – Le Mans

**Jeudi 7 juin – L'EIE**  
**Permanence à 3 voix : EIE, CAUE et Anah**  
Matinée – Mamers  
Après-midi – La Flèche

**Samedi 8 juin – GAB 72**  
**Porte ouverte Ferme du Frene**  
De 10h à 19h  
La Frene – Le Lude

**Samedi 8 juin – SNE**  
**Atelier Jardiner au Naturel**  
De 13h à 15h  
Beaumont-sur-Sarthe

**Du samedi 8 juin au samedi 29 juin – GAB 72**  
**Sorties**  
Maison Botanique de Boursay, Chemin des Trognons

**Dimanche 9 juin – SNE**  
**Animation à la Fête de la Nature**  
De 10h à 18h  
Saint-Léonard-des-Bois

**Dimanche 9 juin – GAB 72**  
**Barbecue à la ferme Hélicacynthe**  
12h  
Les Léveries – Courgenard

**Dimanche 9 juin – GAB 72**  
**Portes ouvertes aux Maisons Rouges**  
De 9h à 18h  
Ruillé / Loir en Vallée

**Dimanche 9 juin – GAB 72**  
**La laine dans tous ses états à la Ferme de la Fontaine du feu**  
De 14h à 20h  
Chauffour-Notre-Dame

**Jeudi 13 juin – SNE**  
**Soirée compostage**  
20h  
Salle polyvalente - Teillé

**Vendredi 14 juin – L'EIE**  
**Permanence EIE et CAUE**  
De 8h30 à 12h30  
1 rue de la Mariette – Le Mans

**Samedi 15 juin – SEPENES**  
**Les mammifères sortent la nuit**  
20h  
Maison des Associations de la Borde – Cherré

**Samedi 15 juin – L'EIE**  
**Portes ouvertes**  
Après-midi – horaires à définir  
Ecommoy

**Dimanche 16 juin – GAB 72**  
**Fête du Jardin Fâne de légumes**  
De 14h à 18h  
La Petite Jevellerie – Bonnétable

**Mardi 18 juin – SNE**  
**Soirée compostage**  
19h  
Hôtel communautaire – Parigné l'Evêque

**Vendredi 21 juin – L'EIE**  
**Permanence à 3 voix : EIE, CAUE et Anah**  
De 8h30 à 12h30  
Mairie, Place Résistance – Sillé-le-Guillaume

**Samedi 22 juin - SEPENES**  
**Sauvages de ma rue**  
14h30  
Médiathèque Jean d'Ormesson – La Ferté-Bernard

**Samedi 22 juin – SNE**  
**Atelier produits ménagers**  
De 10h à 13h  
Beaumont-sur-Sarthe

**Dimanche 23 juin – GAB 72**  
**Porte ouverte au GAEC Bio Avenir**  
De 10h à 18h  
La Fontaine – Spay

**Samedi 29 et dimanche 30 juin – SNE**  
**Animation Déchets**  
Toute la journée  
Comice de la Guierche



# Sarthe Nature Environnement

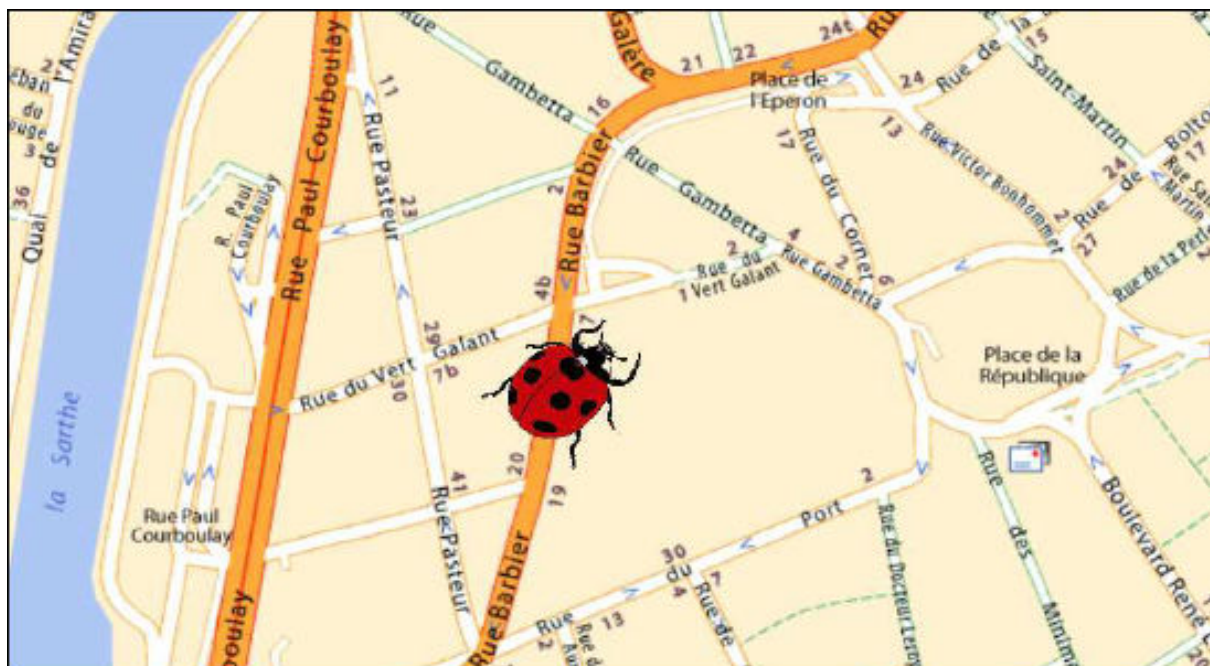
Fédération Sarthoise des Associations de Protection  
de la Nature et de l'Environnement

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 19h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

**Permanence des bénévoles tous les mercredis de 17h à 19h**



10 rue Barbier - 72000 LE MANS

Tél : 02 43 88 59 48 / Fax : 02 43 24 93 66

Courriel : [sarthe-nature-env@wanadoo.fr](mailto:sarthe-nature-env@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.sne72.asso.fr](http://www.sne72.asso.fr)

**Directeur de Publication** : Jean-Christophe Gavallet

Ont participé à la rédaction du 73<sup>ème</sup> numéro de *La Lettre de la Coccinelle*

Jean-Christophe GAVALLET, Aurélia BICHET, Baptiste TRANCHANT, Laura CHIRON, Noémie MOREL,  
Domnin RABREAUD, Thierry TOUCHE, Jeanne HERCENT

Bulletin d'information imprimé sur papier recyclé.

N'imprimez qu'en cas de nécessité et ne jetez pas les papiers sur la voie publique !

Envie de faire connaître votre association et ses actions ?

Envie de vous exprimer sur un sujet d'actualité ?

Envoyez-nous vos articles ou propositions par courriel à [sarthe-nature-env@wanadoo.fr](mailto:sarthe-nature-env@wanadoo.fr)